

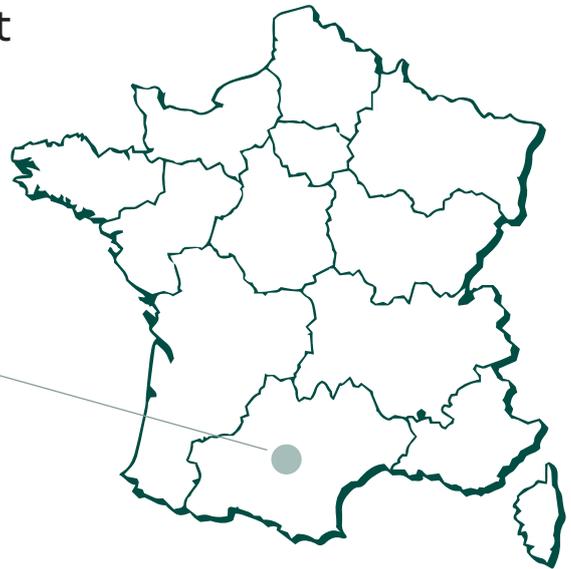


Appel à manifestation d'intérêt Fabriques de territoires

Association Léo Lagrange Graulhet

Graulhet, Occitanie

Association créée en 1963 / 78 salariés



La mesure

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Fabriques de territoires soutiendra le développement de 360 fabriques de territoires. Elles sont des tiers-lieux structurants, capables d'augmenter la capacité d'action des autres tiers-lieux du territoire dans lesquels elles s'inscrivent. Le budget de l'AMI est établi à 54 millions d'euros suite au plan France Relance. L'État les soutiendra à hauteur de 75 000 à 150 000 d'euros, sur 3 ans, le temps pour ces structures de conforter leur équilibre économique.

La belle histoire

L'association Léo-Lagrange de Graulhet est membre d'un réseau national d'éducation populaire. Elle accompagne une quarantaine de personnes en insertion et des mineurs non accompagnés. Dans le quartier prioritaire où elle agit, l'association a souhaité créer un véritable tiers lieu, qui s'appuie sur les outils digitaux pour donner accès à la formation et à la culture à des publics qui en sont souvent éloignés.

Elle a donc répondu à l'Appel à manifestation d'intérêt Fabriques de territoires, en proposant un projet conçu avec la ville de Graulhet, la Maison des Jeunes et de la Culture, le Centre Social et l'association Synergies.

A partir d'octobre 2021, les locaux accueilleront quatre entités, symbolisées par quatre "M". D'abord, une Microfolie, où tous les publics pourront venir découvrir des versions numérisées d'œuvres d'art et se restaurer dans un café tenu par des personnes en insertion. Ensuite, une Manufacture de territoire, où des animateurs accompagneront jeunes et entrepreneurs dans le montage de leur projet. Une Maison France Services, où des services publics seront rassemblés pour faciliter l'accès au droit et l'inclusion numérique. Enfin, un Métalab, où jeunes et moins jeunes pourront venir se former à des techniques et valoriser des compétences informelles dans des parcours de formation sur mesure.

La subvention Fabriques de territoires, d'un montant de 50 000 euros par an sur trois ans, financera notamment le poste du coordinateur du tiers-lieu.

Témoignage



Florian Vair Piova

Coordinateur Tiers Lieu M

" Nous faisons de l'éducation populaire au sens large, c'est-à-dire toutes les activités qui éveillent le citoyen en chacun de nous, et lui donnent les outils pour avancer. Notre territoire est plein de richesses que nous voulons valoriser : Fabriques de territoires nous permet de construire un tiers-lieu qui nous rassemblera dans une dynamique collective. "

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gov.fr](https://planderelance.gov.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises » ou « Collectivités locales »
- 3 Mesure « Appel à manifestation d'intérêt Fabriques de territoires »